

GLOSSAIRE

Allèle : une des formes possibles d'un gène donné.

Concept biologique d'espèce : concept qui définit une espèce comme un ensemble d'individu ayant dans le milieu naturel une probabilité non nulle d'engendrer une descendance commune fertile.

Dendrogramme : arbre présentant les relations génétiques ou phylogénétiques entre populations ou espèces.

Dérive génétique : ensemble de fluctuations dans la fréquence d'un gène dû au hasard et se manifestant à chaque génération.

Diploïde : se dit de cellules qui possèdent chaque chromosome en deux exemplaires (l'un provenant du père, l'autre de la mère). Les deux exemplaires peuvent différer par des variations alléliques et sont dits homologues.

Distance génétique : indice mesurant le degré de différenciation génétique entre deux populations (variabilité interpopulations).

Effectif efficace : taille d'une population idéale qui serait composée d'un nombre égal de mâles et femelles ayant chacun la même probabilité de contribution à la génération suivante et qui donnerait le même taux d'accroissement de consanguinité par génération que la population réelle considérée.

Effets additifs des gènes : on dit que deux gènes allèles ont des effets additifs lorsque la valeur phénotypique de l'hétérozygote est égale à la demi-somme des valeurs phénotypiques des deux homozygotes. Cette définition s'étend à des gènes non allèles (situés à des locus différents).

Gène : unité d'hérédité portée par le chromosome, nécessaire et suffisante à la réalisation d'une fonction et d'un caractère.

Génotype : constitution génétique d'un individu pour un ou plusieurs caractères.

Héritabilité : pourcentage génétique additif de la variabilité phénotypique.

Homozygote : qui a deux allèles identiques à un locus donné ; l'hétérozygote possède deux allèles différents.

Introgression : incorporation de gènes d'une espèce (ou sous-espèce) dans le pool de gènes d'une autre espèce (ou sous-espèce).

Locus : localisation d'un gène donné sur un chromosome.

Méiose : ensemble de deux divisions cellulaires consécutives caractérisées par l'appariement et la ségrégation de chromosomes homologues et aboutissant à la production de gamètes haploïdes (c'est-à-dire possédant chaque chromosome en un exemplaire).

Migration : transfert de variabilité génétique d'une population à une autre dû aux échanges d'individus entre populations.

Mutation : modification soudaine et aléatoire du matériel génétique se produisant généralement à des fréquences très faibles.

Phénotype : caractéristiques d'un individu comme résultat de l'interaction entre le génotype et l'environnement.

Polygénique : se dit d'un caractère contrôlé par plusieurs gènes.

Population : communauté dans laquelle les individus de sexe opposé et sexuellement mûrs s'associent au hasard pour se reproduire.

Recombinaison génétique : réassociation de gènes due à la méiose et à la fusion des gamètes chez les organismes diploïdes à reproduction sexuée.

Relations phylogénétiques : relations décrivant l'ordre d'émergence et l'évolution de populations ou d'espèces les unes par rapport aux autres.

Sélection : intervention de facteurs aboutissant à la survie et à la reproduction différentielle des génotypes.

Taux d'hétérozygotie : proportion d'hétérozygotes dans une population (mesure de la variabilité génétique intrapopulation).

Valeur sélective : nombre moyen de descendants laissés dans la génération suivante par les individus du génotype considéré ; elle fait donc intervenir la probabilité de survie du génotype et son succès reproducteur.